Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [10]

Artikel: Vaud

Autor: M.K.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275351

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Vaud

Service de mères gardiennes

Dans une motion développée en 1976, Marianne Héritier, alors membre du Législatif lausannois, estimait que les prestations offertes par les garderies d'enfants ne répondaient pas à tous les besoins, notamment pour des raisons de situation géographique, de limite d'âge d'admission ou de capacité d'accueil. La motionnaire demandait à la Municipalité d'étudier la création d'un service de mères gardiennes.

Or, l'APEF, Association pour l'entraide familiale, a déjà organisé un tel service: en 1977, elle a placé une centaine d'enfants et pendant le premier trimestre 1978: 86. Ce nouveau service a donc rapidement vu son utilité reconnue et la Municipalité pense qu'il y a lieu de le soutenir, plutôt que de créer un service officiel. Elle propose donc d'accorder une subvention de 12 000 francs pour 1978 et de 26 000 francs pour 1979. Nous pensons que le législatif ne manquera pas de ratifier cette excellente décision.

Lyceum-Club

Vendredi 13 octobre dès 14 h., samedi 14 octobre de 9 h. à 17 h., Marché aux Puces (souper paysan dès 18 heures); entrée libre.

Vendredi 20 octobre à 17 h., R. de Bourg 15 - Entrée Fr. 3.—, causerie, Anne-Marie Redard, « Mistra, Haut-lieu de résistance politico-religieuse » (diapositives).

Du jeudi 26 octobre dès 15 h. au jeudi 9 novembre à 19 h., Exposition, Edmée Girardet-Micheloud (vernissage): Mosaïques de pierres; (entrée libre).

Du Centre de liaison des associations féminines vaudoises

Cette année, le 5 septembre plus exactement, l'assemblée générale du centre de liaison des associations féminines vaudoises a tenu ses assises à Lausanne. Nombreuses ont été les représentantes des diverses associations de femmes du canton à s'y rendre. Sans nous allonger sur l'ordre du jour chargé de cette fin d'après-midi, relevons toutefois que le Centre vaudois se porte bien, ses adhérentes étant en augmentation: 37 associations et 47 membres individuels en font partie présentement.

Parmi les nombreuses activités qui furent celles du Centre au cours de l'année écoulée, citons, entre autres, l'organisation en janvier dernier, à Lausanne, d'une Journée d'études consacrée aux problèmes des femmes étrangères (réfugiées, émigrées, étrangères ayant épousé des Suisses). Plus de 200 participantes (étrangères et Suissesses) se retrouvèrent ce jour-là à l'Hôtel Mirabeau afin d'entamer un dialogue fructueux. Une partie d'entre elles vont d'ailleurs se revoir le 30 septembre, dans les mêmes locaux, afin de faire le point sur les démarches entreprises ces derniers mois en vue de trouver des solutions à certains problèmes.

Soulignons également la vitalité des groupes d'orientation personnelle (Orper) qui vont reprendre leur cours afin que des femmes sortent d'une certaine solitude et apprennent non seulement à se connaître les unes les autres, mais à se connaître elles-mêmes.

Quant au groupe « Retravailler », il va se diriger vers ce qui existe déjà à Genève, la création chez nous d'un centre du genre de celui d'Evelyne Sullerot ne paraissant pas opportun.

Cela dit, passons au renouvellement du comité. Mme Françoise Champoud, après neuf ans de travail accompli avec un sens parfait de l'organisation, quitte la présidence. Toutes celles qui ont eu la chance de travailler avec elle ou de bénéficier de son action toujours efficace la regretteront. Mme Jacqueline Vouga, de Montpreveyres, ancienne présidente des Femmes protestantes et des Unions chrétiennes féminines vaudoises, ces dernières présentant sa candidature, reprend le flambeau. Celles qui la connaissent et apprécient ses qualités d'organisatrice et d'animatrice savent que les destinées du Centre vaudois ne courent aucun risque en passant sous son autorité.

Quant à Mme Suzanne Tommasini, présentée par l'Association vaudoise pour les droits de la femme, elle remplace Mme Eva Gloor.

Ajoutons qu'il y avait cinq candidatures pour deux places à repourvoir; elles étaient toutes très valables et nous pensons que celles qui n'ont pu entrer au comité cette année auront l'occasion de se manifester en participant aux travaux de différentes commissions.

M.K.

Le BPW et son programme de l'hiver

Le groupe lausannois des *femmes de carrières libérales et commerciales* propose un cycle de conférences et de débats sur le thème: **Déclin et renouveau du monde agricole.** Ce sujet sera traité sous de multiples aspects aussi bien techniques qu'artistiques, afin de cerner les nombreuses facettes du travail de la terre et de ses implications qui concernent le 80 % de la population mondiale. Si l'une des lectrices de ce journal souhaite recevoir les convocations à ces manifestations, qu'elle s'adresse à la présidente Claudine Meylan (Avant-Poste 9, 1005 Lausanne) qui les lui enverra volontiers.

(Les prochaines conférences traiteront de *la vulgarisation agricole* et de *l'habitat rural*).

Lausanne introduit l'allocation de naissance

Afin de venir en aide à la famille, la commune de Lausanne accordera, dès janvier prochain, une aide à la famille sous forme d'une allocation de naissance. Cette allocation devrait permettre aux parents de faire face à une partie des dépenses relatives à la venue d'un enfant.

L'allocation sera accordée à chaque ressortissant suisse, étranger, apatride ou

J.C. S.A.
STYLE Gallery
AMEUBLEMENTS - DÉCORATION
57, BOULEVARD DU PONT-D'ARVE
(FACE PALAIS DES EXPOSITIONS)
1205 PLAINPALAIS - GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 29 69 44

D'un canton à l'autre

réfugié domicilié à Lausanne depuis trois mois au moins au moment de la naissance, en Suisse, d'un enfant. Son montant sera fixé à 500 francs par enfant pour les parents dont le revenu déterminant n'excède pas 28 000 francs, et à 250 francs par enfant pour ceux dont le revenu déterminant est compris entre 28 000 et 34 000 francs.

Le revenu déterminant correspond au revenu fiscal augmenté de 5 % de la part de fortune imposable qui dépasse 50 000 francs. (ATS)

Jura

Un grand débat public pour les femmes qui aimeraient retravailler

La réinsertion professionnelle des femmes — un sujet dénommé plus simplement « Retravailler » par Evelyne Sullerot — pose un problème complexe. Qui s'en préoccupe ? Jusqu'à ce jour, quelques associations féminines l'ont soulevé. Ici ou là, des associations professionnelles ont souhaité des cours de perfectionnement ou des stages de formation permanente. Mais les réalisations ne couvrent de loin pas l'ensemble des besoins.

De leur côté, les offices d'orientation professionnelle sont saisis de rares demandes. Cependant, les femmes qui désirent retravailler après qu'elles aient élevé leurs enfants sont de plus en plus nombreuses. Il apparaît que la réinsertion dans le monde du travail n'est pas facile, pour plusieurs raisons.

Dès 1971, les participantes à la Table ronde se sont penchées sur le problème. Afin de recueillir un grand nombre d'avis et de propositions, elles organisent un débat public qui aura lieu dans l'après-midi du 21 octobre à Moutier, dans le cadre de la Quinzaine culturelle.

Plusieurs invités y participeront, notamment des animatrices de Corref, des représentants de l'Université populaire et des offices d'orientation professionnelle, un sociologue, une psychologue, le délégué d'une école par correspondance, etc.

Les difficultés

On pourrait les classer en deux catégories. La difficulté de reprendre son ancien métier après dix ou quinze ans d'absence. Les méthodes ont changé, l'habileté a peut-être disparu, les connaissances se sont estompées. (Du moins le pense-t-on). Il faudrait pouvoir suivre un cours de recyclage. S'il existe (ce qui est rare), le cours est souvent coûteux.

Deuxième catégorie: les sans-diplôme. Ce sont presque toujours elles qui ont envie de faire un nouveau travail car celui de leur jeunesse était trop monotone. Ou encore, les goûts et les aptitudes ont évolué. Comment acquérir rapidement un bagage professionnel qui puisse ouvrir des débouchés intéressants ?

Parmi les handicaps cités, retenons qu'ils sont communs à toutes: l'âge, le statut de femme mariée (les employeurs préfèrent souvent les jeunes célibataires), l'imposition fiscale par couple, le manque total de confiance en soi, l'embarras des démarches à entreprendre, l'isolement de celles qui n'osent pas parler de leur projet, l'attitude de la famille, l'absence d'information, l'absence de moyens de recyclage, l'éventail restreint des emplois, etc.

Les buts du débat public

Le débat du 21 octobre devrait permettre une large discussion au cours de laquelle chacune pourra s'exprimer. Avis, besoins, propositions et expériences seront notés. Les organisatrices espèrent faire un pas de plus.

On sait que Genève, Lausanne et Neuchâtel ont leur groupe d'orientation personnelle. Les premières expériences de ces groupes sont positives; elles ont permis à chaque participante de découvrir ses ressources personnelles et ses aptitudes particulières, d'acquérir la confiance en soi. Dès lors, le choix d'une profession — et du recyclage préalable — s'avère sûr et encourageant.

Notons encore que ces groupes d'orientation personnelle ont été créés par des femmes sans aide des communes ou des cantons.

Le Jura ne connaît pour l'heure aucune organisation correspondante et sa situation géographique ne favorise pas les contacts que les femmes pourraient souhaiter avec les groupes d'orientation personnelle existant ailleurs. Il faudrait par conséquent instituer un service analogue chez nous. Voilà les buts second du débat.

Simultanément, il permettra de mettre à jour un certain nombre de problèmes qui restent les grandes inconnues parmi les hypothèses qu'on formule aujourd'hui.

Faut-il le dire encore ? Les organisatrices, de la rencontre souhaitent que tous ceux et toutes celles qui sont intéressés par le sujet se déplacent le 21 octobre. A notre connaissance, c'est la première fois que le problème de la réinsertion professionnelle des femmes sera aussi largement débattu dans le Jura.

A.-M. S.

Egalité des sexes

Contre-projet radical

Le contre-projet a la teneur suivante: « L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égal. »